



**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

Cinémathèque française

Correspondant : Jérôme Berrier, 51 rue de Bercy, 75012 Paris, tél : 01 71 19 34 15, fax : 01 71 19 34 20, courriel : [j.berrier@cinematheque.fr](mailto:j.berrier@cinematheque.fr),

**Objet du marché :**

Fourniture de lampes pour vidéo projecteurs.

**Type de marché :**

Fourniture

**Type de procédure :**

Procédure adaptée

**Lieu de livraison :**

Cinémathèque française, 75012, Paris

**Durée du marché :**

Le marché est passé pour une durée d'un an à compter de sa date de notification, reconductible deux fois un an.

**Contenu du dossier de consultation**

- la présente lettre de consultation,
- l'acte d'engagement
- le cahier des clauses particulières
- le bordereau des prix unitaires

Le dossier de consultation est à télécharger à l'adresse suivante :

<http://www.cinematheque.fr/fr/espacepro/listedesmarchespublics.html>

**Contenu du dossier à remettre par les candidats**

Contenu des candidatures :

- une lettre de candidature ou formulaire DC 4 (à télécharger sur le site [www.minefi.gouv.fr](http://www.minefi.gouv.fr));
- la déclaration du candidat : formulaire DC5 dûment complété (à télécharger sur le site [www.minefi.gouv.fr](http://www.minefi.gouv.fr)). Ce formulaire peut être remplacé, en application des articles 8

et 38 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005, d'une déclaration sur l'honneur mentionnant :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du code pénal : les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, le deuxième alinéa de l'article 421-5, l'article 433-1, le deuxième alinéa de l'article 434-9, les articles 435-2, 441-1 à 441-7, les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, l'article 441-9 et l'article 450-1, ou ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;
- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du code général des impôts ou une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;
- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L8221-1, L8231-1, L8241-1 et L8251-1 du code du travail ou des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;
- ne pas être en état de liquidation judiciaire ou ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
- ne pas être déclaré en état de faillite personnelle ou ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
- ne pas être admis au redressement judiciaire ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché ;
- avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;
- être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L5212-1, L5212-2, L5212-5 et L5212-9 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

- l'état annuel des certificats reçus : formulaire DC 7 (à télécharger sur le site [www.minefi.gouv.fr](http://www.minefi.gouv.fr)) ou une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat a satisfait à ses obligations sociales et fiscales;

- la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire ;

Contenu des offres :

- l'acte d'engagement complété, paraphé et signé par le représentant qualifié de l'entreprise,
- le cahier des clauses particulières paraphé et signé par le représentant qualifié de l'entreprise,

- le bordereau des prix unitaires complété et signé par le représentant qualifié de l'entreprise

**Conditions de remise des offres :**

Les offres seront présentées sous enveloppe cachetée portant la mention :

**« Fourniture de lampes pour vidéoprojecteurs »**

L'enveloppe portant l'adresse suivante :

Cinémathèque française

51, rue de Bercy

Direction financière et juridique/Marchés publics

NE PAS OUVRIR

75012 - Paris

Les offres doivent être transmises de manière à parvenir au plus tard avant les date et heure limites fixées ci-après :

- soit par voie postale en envoi recommandé avec accusé réception à l'adresse ci-dessus
- soit contre récépissé à la même adresse de 9h à 17h à l'accueil Administration, du lundi au vendredi

Les envois seront faits sous la seule responsabilité de l'expéditeur jusqu'à réception et enregistrement par le service destinataire.

**Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- les délais de livraison pour 30 %
- le prix des prestations pour 70 %

**Date limite de réception des offres :**

07/04/2009 à 17:00

**Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus :**

*Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :*

*Correspondant :* Fred Savioz,

Tél. : 01-71-19-33-89,

Courriel : [f.savioz@cinematheque.fr](mailto:f.savioz@cinematheque.fr)

*Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :*

*Correspondant :* Jérôme Berrier,

Tél. : 01-71-19-34-15,

Télécopieur : 01-71-19-34-20,

Courriel : [j.berrier@cinematheque.fr](mailto:j.berrier@cinematheque.fr)

**Date d'envoi du présent avis à la publication :**  
12/03/2009